

SOCIÉTÉ DURANCE GRANULATS


ROUTE DE LA DURANCE

13860 PEYROLLES EN PROVENCE

DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

***PIÈCE JOINTE N°7 – NOTE DE PRÉSENTATION NON
TECHNIQUE***

(8° de l'article D.181-15-2 du Code de l'Environnement)



**Dossier amendé en réponse à la demande de compléments
et régularisation des services instructeurs pour donner
suite au dépôt du DDAE de la Malespine en date du
26/07/2021**

Département des BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

Commune de GARDANNE

Carrière de La Malespine

Juillet 2021, complété en avril 2022

Suivi du document :

Version	Date	Objet de la mise à jour	Rédaction	Vérification
1.0	Juillet 2021	Rédaction initiale du dossier de demande d'autorisation environnementale	<p>Alison MOINE Chargée d'études GÉOENVIRONNEMENT</p> <p>GEOENVIRONNEMENT Le Myaris - ZI Les Milles 355 Rue Albert Einstein 13852 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 Tél/Fax : 04 42 27 13 63 SIRET : 514 127 489 00029</p>	<p>Marie-Laure EYQUEM, GÉOENVIRONNEMENT Chef de projet</p> <p>GEOENVIRONNEMENT Le Myaris - ZI Les Milles 355 Rue Albert Einstein 13852 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 Tél/Fax : 04 42 27 13 63 SIRET : 514 127 489 00029</p>
2.0	Avril 2022	Dossier amendé en réponse aux demandes de compléments et régularisation des services instructeurs	<p>Alison MOINE, GÉOENVIRONNEMENT Chargée d'étude</p> <p>GEOENVIRONNEMENT Le Myaris - ZI Les Milles 355 Rue Albert Einstein 13852 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 Tél/Fax : 04 42 27 13 63 SIRET : 514 127 489 00029</p>	<p>Marie-Laure EYQUEM, GÉOENVIRONNEMENT Chef de projet</p> <p>GEOENVIRONNEMENT Le Myaris - ZI Les Milles 355 Rue Albert Einstein 13852 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 Tél/Fax : 04 42 27 13 63 SIRET : 514 127 489 00029</p>

Les paragraphes et propos reportés dans ce document ont été ajoutés ou corrigés en réponse aux demandes de compléments et régularisation formulées par les services instructeurs pour donner suite au dépôt du DDAE de la Malespine en date du 26/07/2021.

2 millions de T/an

De production de Granulats



70 Collaborateurs

300 emplois indirects



511 000 T

De granulats recyclés



253 000 T

Valorisation en
réaménagement de carrière



12

CARRIÈRES AUTORISÉES

DURANCE GRANULATS est une société créée en 1978. La société est aujourd'hui composée par deux groupes des Travaux Publics (EUROVIA à 53 % et EIFFAGE Infrastructure à 47 %).



GRANULAT+

La société DURANCE GRANULATS est un pionnier en matière de recyclage :

- Réception de 300 000 t/an de déchets inertes issus du BTP
- 60 % de ces matériaux sont recyclés
- Les 40 % non recyclables sont utilisés pour le réaménagement des carrières.



LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES....

CARRIÈRE AUTORISÉE

17 novembre 2008

5 HA

200 000 T/AN

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT AUTORISÉES

08 janvier 1999

400 000 T/AN

PROJET DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION

18,14 HA PÉRIMÈTRE D'AUTORISATION

5,36 HA PÉRIMÈTRE D'EXTRACTION

1,73 HA *SURFACE D'EXTENSION*

8,3 HA *PLATEFORME DE TRANSIT*

15 ANS DONT 2 ANS POUR LA REMISE EN ÉTAT

EXTRACTION DE MATÉRIAUX CALCAIRES MOYENNE : 200 000 T/AN

MAXIMUM : 200 000 T/AN

TRAITEMENT / VALORISATION JUSQU'À 600 000 T/AN de matériaux primaires et recyclés

JUSQU'À 200 000 T/AN de déchets du BTP

VOLUME TOTAL EXTRAIT 1 035 000 m³

**ACCUEIL DE MATERIAUX INERTES
EXTERIEURS DU BTP** BESOINS : 1 464 000 m³
Soit 97 600 m³/an

POURQUOI CE PROJET ?

FAIRE FACE AUX **BESOINS LOCAUX**

PARFAITE CONNAISSANCE DU GISEMENT (EXPLOITATION DU SITE DEPUIS LES ANNEES 60) – BONNE QUALITE



UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE ET PERTINENTE

Démarches de **SYNERGIES VERTUEUSES** (partenariat avec la SEMAG / Double fret pour les déchets inertes du BTP, etc.)

NOMBREUX MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS DÉJÀ DISPONIBLES – Volonté de pérenniser les emplois

RÉCEPTION, RECYCLAGE ET VALORISATION DES **DÉCHETS INERTES DU BTP**

VOLONTÉ D'INVESTIR DANS LE LONG TERME



LES EAUX SOUTERRAINES

PHASAGE D'EXTRACTION COORDONNÉ AVEC LE REMBLAIEMENT

LIMITATION DES EFFETS SUR LES EAUX SOUTERRAINES

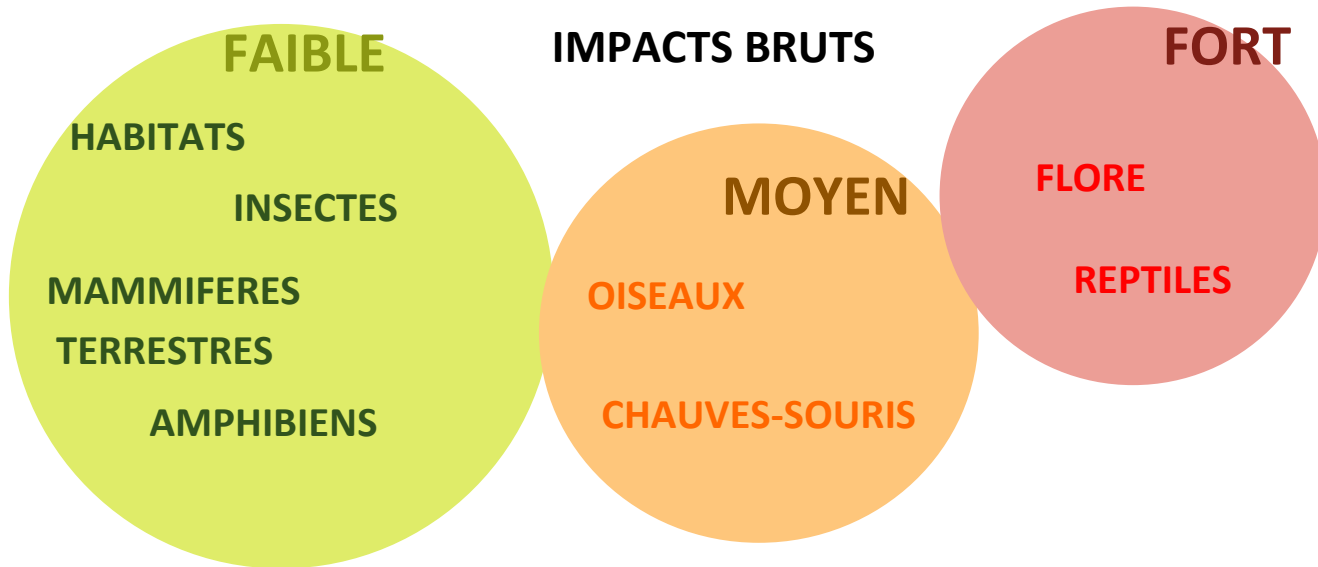
- MAINTIEN DES MESURES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION CHRONIQUES
- MAINTIEN DES MESURES DE GESTION DES RISQUES DE POLLUTION ACCIDENTELLE
- ABSENCE DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES SUR LA ZONE D'EXTRACTION DES MATERIAUX
- PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES DECHETS INERTES EXTÉRIEURS UTILISÉS POUR LE

LES EAUX SUPERFICIELLES

LIMITATION DES EFFETS SUR LES EAUX SUPERFICIELLES

- MAINTIEN DES MESURES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION CHRONIQUES
- MAINTIEN DES MESURES DE GESTION DES RISQUES DE POLLUTION ACCIDENTELLE
- INFILTRATION DES EAUX INTERNES AU SITE, AU SEIN DU CARREAU D'EXPLOIATION
- LES EAUX DE LAVAGE (MATERIAUX) SONT UTILISEES EN CIRCUIT FERME POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

LA FAUNE ET LA FLORE



MESURE 1 :

Adaptation du calendrier des travaux (défrichage et terrassement entre octobre et février)

MESURE 2 :

Respect des emprises et balisage en faveur de la flore et de la faune

MESURE 3 :

Défavorabilisation écologique de la zone d'emprise

MESURE 4 :

Limitation et adaptation de l'éclairage

MESURE 5 :

Adaptation de la clôture au passage de la faune et des chiroptères

MESURE 6 :

Abattage de moindre impact d'arbres gîtes potentiels

MESURE 7 :

Prévention des risques de pollution

MESURE 8 :

Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)

MESURE 9 :

Assurer un entretien écologique du site et des OLD

⇒ **MESURES DE COMPENSATION NECESSAIRES : Restauration écologique d'une parcelle, aménagement de bâtis en faveur des chiroptères, implantation de nichoirs**

LES RIVERAINS

ABSENCE D'AUGMENTATION DU NIVEAU DE GÊNE PAR RAPPORT À L'EXPLOITATION ACTUELLE

APPLICATION DES MESURES DÉJÀ MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE ACTUELLE

1^{eres} HABITATIONS SITUEES A ENVIRON 70m AU NORD DU SITE

LE BRUIT

CONTRÔLE PERIODIQUE DES ÉMISSIONS SONORES → DERNIER CONTRÔLE CONFORME

LES POUSSIÈRES

CONTRÔLE TRIMESTRIEL DES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

CONFORMITÉS DES DERNIERS RÉSULTATS

MESURES DE REDUCTION DES EMISSIONS (PISTES ENROBES, ASPERSION, BALAYAGE, ...)

LE TRAFIC

REVÊTEMENT EN ENROBÉS DE LA ROUTE D'ACCÈS ET DE CERTAINES PISTES DE LA CARRIÈRE

GABARIT DU CHEMIN COMPATIBLE AVEC LA CIRCULATION ET LE CROISEMENT DES POIDS-LOURDS



LA VISIBILITÉ DU SITE

SITE PEUT VISIBLE DEPUIS L'EXTERIEUR

MODALITES D'EXPLOITATION DEFINIES POUR LIMITER LES PERCEPTIONS VISUELLES

ZONE D'EXTENSION DANS LE PROLONGEMENT DE LA CARRIERE EXISTANTE

LES VIBRATIONS

TIRS DE MINES POUVANT GENERER DES VIBRATIONS

MAINTIEN DES MESURES ACTUELLES, MISES EN ŒUVRE À CHAQUE TIR DE MINE

ORIENTATION PLUS FAVORABLE DES TIRS DE MINE GRÂCE DE L'ELARGISSEMENT DE LA CARRIERE

LA REMISE EN ÉTAT AU CENTRE DU PROJET

REAMENAGEMENT A VOCATION NATURELLE

NETTOYAGE DE L'ENSEMBLE DU SITE ET SUPPRESSION DE TOUTES LES INSTALLATIONS N'AYANT PLUS D'UTILITÉ

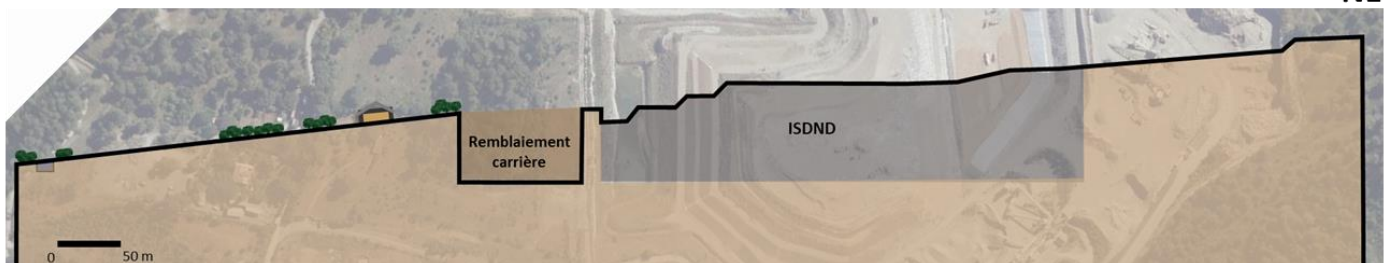
REMBLAIEMENT DES TERRAINS JUSQU'AU TERRAIN NATUREL, EN RESPECTANT LE PENDAGE NATUREL INITIAL

VEGETALISATION ET PLANTATION ARBUSTIVE POUR LIMITER LES PHENOMENES D'EROSION

Profil AA'

SO

NE



Profil BB'

SO

NE

